

### PR028 Le volcan de la Vergueur

Gorges de l'Allier - Saint-Just-près-Brioude







Le volcan de la Vergueur - St-Just-Près-Brioude (Jérémie Mazet)

Aux portes du Brivadois, partez pour une balade colorée entre pâturages et anciens moulins, à la découverte du volcan du Pié de la Vergueur et de la vallée du Ceroux.

# Crème brûlée au bleu d'Auvergne et dés de poires pochées

Ingrédients pour 6 personnes : 250 g de lait, 250 g de crème, 5 jaunes d'oeufs, 150 g de bleu d'Auvergne, 4 demi-poires pochées, mouillettes de pain grillé, 10 g de sucre roux, sel / poivre.

Mélanger le lait, la crème et les jaunes d'oeuf au fouet. Saler et poivrer. Couper les poires et le bleu en petits dés. Déposer ces ingrédients dans les petits plats à crème brulée. Remplir les récipients avec la préparation liquide. Cuire dans un four à 100°C jusqu'à complète coagulation (environ 1 h 30). À la sortie du four, saupoudrer avec un peu de sucre roux et caraméliser au chalumeau. Déguster avec des mouillettes evolcan de la Vergueur de pain grillé et un bouquet de mesclun.

#### Infos pratiques

Pratique : Randonnées

Durée: 4 h 30

Longueur: 16.1 km

Dénivelé positif : 513 m

Difficulté : Difficile

Type: Boucle

Thèmes: Faune, Point de vue,

Sommet

### **Itinéraire**

**Départ** : Saint-Just-Près-Brioude **Arrivée** : Saint-Just-Près-Brioude

Balisage: - PR

**Communes**: 1. Saint-Just-près-Brioude

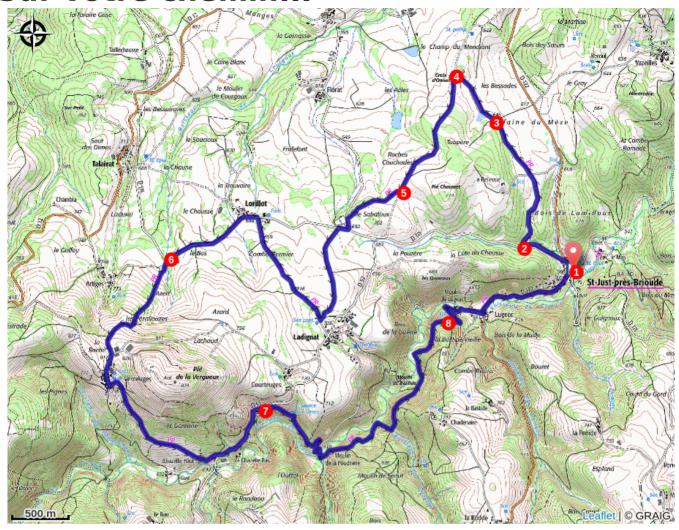
### Profil altimétrique



Altitude min 556 m Altitude max 813 m

- 1. Longer la rue principale (D 122) en direction du centre du bourg [O> église au portail bicolore]. Au carrefour [O> calvaire], suivre à gauche la D 171 sur environ 500 m.
- 2. S'engager à droite dans une piste qui monte entre les terres agricoles. Plus haut, croiser une route et continuer dans un chemin. Après un passage en lisière de bois, arriver à un embranchement.
- 3. Poursuivre tout droit, passer une mare et déboucher sur une piste perpendiculaire.
- 4. Tourner à gauche [O> croix d'Onnac]. La piste serpente entre terres cultivées et pacages. Dans la ligne droite, découvrir sur la droite un chemin herbeux.
- 5. Quitter la piste pour ce chemin qui devient un sentier. Traverser ensuite un pacage communal et rejoindre la D 52; la suivre à gauche jusqu'au carrefour. Emprunter à droite la D 171 sur environ 100 m, puis s'engager à gauche dans une piste. Continuer tout droit jusqu'à l'entrée de Ladignat. À la route, prendre à droite. À la fourche suivante, continuer à main droite et retrouver la D 171, aux maisons de Lorillot. Suivre cette route à gauche sur environ 1 km, jusqu'à l'amorce d'un virage à droite.
- 6. Suivre à gauche un chemin que se scinde en deux ; monter à gauche. Traverser un pacage pour retrouver un sentier qui conduit à Verneuges. À la route, aller à droite puis, à la fourche, descendre à gauche entre les maisons. Bifurquer à gauche sur la piste qui descend sur les flancs du Pié de la Vergueur [O> ancien volcan]. À la route, partir à gauche. Déboucher sur la D 52 que l'on remonte sur environ 700 m.
- 7. Descendre un chemin à droite. Après un captage, le chemin devient un sentier. Atteindre le moulin de la Poudrière [O> moulin au bord du ruisseau]. Franchir le Ceroux à l'aide d'une passerelle, puis tourner à gauche pour entrer en forêt (> être attentif au balisage). À la fourche, prendre à gauche sous les hêtres. Lorsque le chemin se scinde, rester à main gauche. Près du ruisseau, arriver sur un chemin. Partir à droite, traverser un ruisseau, puis grimper par le sentier du milieu. Le chemin
  - s'élargit et monte dans les bois.
- 8. À l'embranchement, descendre à gauche. Au moulin de Lugeac, le chemin longe le cours d'eau, puis remonte encore une fois. Parvenir à Lugeac et suivre la route à gauche jusqu'à Saint-Just-près-Brioude.

## Sur votre chemin...



# **Toutes les infos pratiques**



### **A** Recommandations

Au hameau de Verneuges, un sentier hors balisage permet l'accés au sommet du Pié de la Vergueur.

#### **Comment venir?**

### Accès routier

Saint-Just-près-Brioude, à 9 km au sud-ouest de Brioude par les D 588, D 12 et D 122

### Parking conseillé

Centre du bourg, devant la mairie